

SOLUTIONS DE TRANSITION ENERGETIQUE ET ENVIRONNEMENTALE DE LA POSTE

Présentation du programme BAISSSE LES WATTS le 14.06.23

LA POSTE DIRECTEMENT IMPACTEE DANS SON MODELE A DEVELOPPE UNE EXPERTISE DEPUIS 15 ANS

Le secteur des transports est le
**1^{er} émetteur de gaz
à effet de serre**
(95% pour le transport routier).

Chiffre clef : 2,8 milliards de colis distribués en 2021 – leader français de la distribution e-commerce – chaque jour les facteurs font 60 fois le tour de la terre.

Résultats : - 25% d'émissions de G.E.S de 2013 à 2022 et neutralité carbone depuis 2012.

Ambition clef : Livraison décarbonée dans 350 villes européennes en 2025 et zéro émission de G.E.S avant 2050.

Le secteur du bâtiment est le
1^{er} consommateur d'énergie
avec **45%** de la consommation finale française.

Chiffre clef : 10 000 bâtiments (6millions m2). Consommation énergétique de 950 GWh. Coût de l'énergie de 100 M€/an.

Résultats : 6 M€ d'économies en 2 ans. -14% de consommation plan ecowatt. Concours CUBE 2022 : 5 or, 3 argent, 1 bronze

Ambition clef : - 20% de consommation énergétique kwh/m2 et – 35% d'émissions de G.E.S. en 2030.

DES SOLUTIONS OPERATIONNELLES



**ET UN PROGRAMME
D'ACCOMPAGNEMENT TPE-PROS**



Pourquoi le programme « Baisse les Watts » ?

Le programme Baisse les Watts est porté par La Poste, en partenariat avec sa filiale Economie d'Énergie, mais aussi : Energies Demain, CCI France, CMA France. Financé par le dispositif des CEE, il vise à **accompagner les TPE/PME dans un parcours de sensibilisation** à la consommation d'énergie de leurs activités, pour **développer leur prise de conscience**, leur **maîtrise et leur autonomie** en matière de consommations d'énergie.

1

Une vraie appétence des TPE/PME...

76%⁽³⁾ des entreprises interrogées estiment important d'entamer des démarches d'économies d'énergie au sein de leur entreprise.

2

... avec une volonté de passer à l'action...

63 %⁽⁴⁾ d'entre-elles envisagent la mise en œuvre d'actions d'économies d'énergie dans les 5 prochaines années.

3

... mais un manque de connaissance et de savoir faire.

80 %⁽⁵⁾ des TPE-PME ne connaissent pas précisément leur contrat d'abonnement énergétique et 24 %⁽³⁾ déclarent même ne pas savoir comment faire des économies d'énergie (manque de ressources, informations et accompagnement).

Un contexte énergétique tendu

- **Hausse des prix généralisée :** +6 % septembre 2022⁽¹⁾.
- **Des factures énergétiques qui explosent :** prix d'achat en gros du MWh x10 en août 2022⁽²⁾ répercuté en tout ou partie par une grande majorité des fournisseurs.
- **Tensions** sur le système d'approvisionnement.

Une proposition de valeur construite autour de 3 piliers...

Ce Programme propose un **dispositif gratuit de formation** et d'**accompagnement personnalisé** permettant, via des **Fiches Actions**, de réaliser des premiers **écogestes** et des **lères économies d'énergie**.



Carnet de Bord Energie

Une **estimation d'économies d'énergie** et des **recommandations d'actions concrètes** adaptées aux métiers



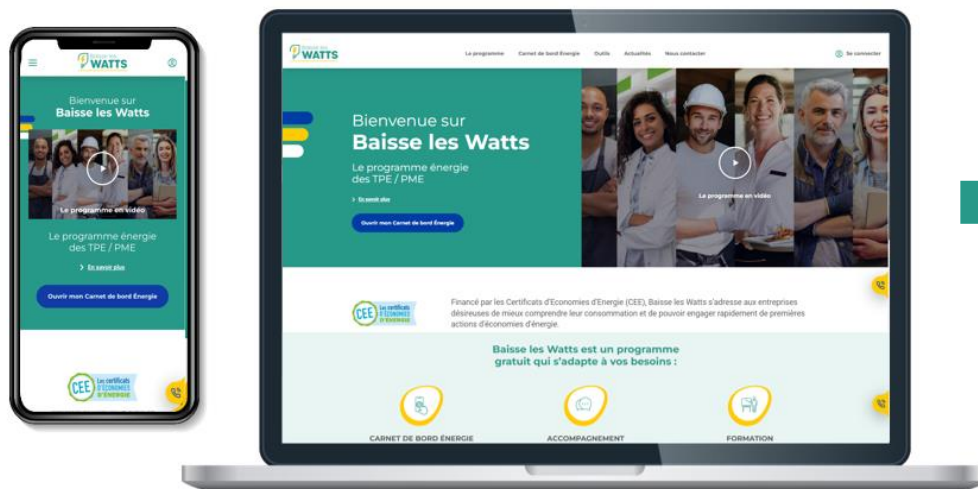
Accompagnement

Un **conseiller accompagne** par téléphone tout au long du parcours



Formation

Des parcours de formation **adaptés à la situation et modulable** selon les disponibilités (en présentiel ou à distance)



Et en complément sur la plateforme :

- Un **espace Actualités** avec nombreux contenus, articles et ressources par thématique.
- Un **espace Outils** pour comprendre, **par filière**, les enjeux énergétiques et connaître les aides financières.

Objectifs, et chiffres clés



Durée du programme
4 ans
2022 - 2025

Budget
26 Millions €

Cible
Ensemble
des TPE/PME
 (hors industrie)

3 objectifs majeurs

245k
 TPE/PME avec un
 carnet de bord ouvert

61k
 TPE/PME
 formées

3,7 TWHC
 d'économies
 d'énergie

Porteur principal



Porteurs associés



Un programme en 3 grandes étapes :

1

30 Novembre 2022

Lancement de la plateforme Baisse les Watts et du Carnet de bord Energie.

2

Janvier 2023

Mise en ligne de nouveaux outils au sein du Carnet de bord Energie (ex : estimation détaillée des gains de consommation énergétique pour chaque écogeste selon l'usage et l'équipement).

3

Juin 2023

Mise en place des parcours de formation, personnalisés, et modulaires (distanciels ou présentiels).



À qui s'adresse le programme ?

Ensemble des TPE / PME parmi **14 filières métiers**^(*) représentant 3,9M de TPE / PME soit 5,1M d'établissements

Cafés & restaurants ^P (Traditionnels, rapides, vente à emporter, ...)

Hébergements ^P (Hôtels, campings, locations, ...)

Artisanat alimentaire ^P (Boulangers, pâtisseries, bouchers, ...)

Petits commerces alimentaires ^P (Alimentations générales, supérettes, épiceries, ...)

Commerces non alimentaires ^P (Electroménager, meubles, vêtements, ...)

Services de proximité ^P (Réparation, garagistes, soins, blanchisseries, ...)

Santé (Médecins, hôpitaux, hébergement médicalisés & sociaux, ...)

Enseignement (Ecoles primaires, secondaires, supérieures, recherche & développement, ...)

Sport, culture, loisirs (Installations sportives, art, musée, film, parcs, ...)

Transports (Routier, ferroviaire, fret, maritime, taxi, déménagement, ...)

Entrepôts (Entreposage & stockage, vente à distance, ...)

Commerces de gros BtoB (Commerces interentreprises alimentaires, biens, matériaux, ...)

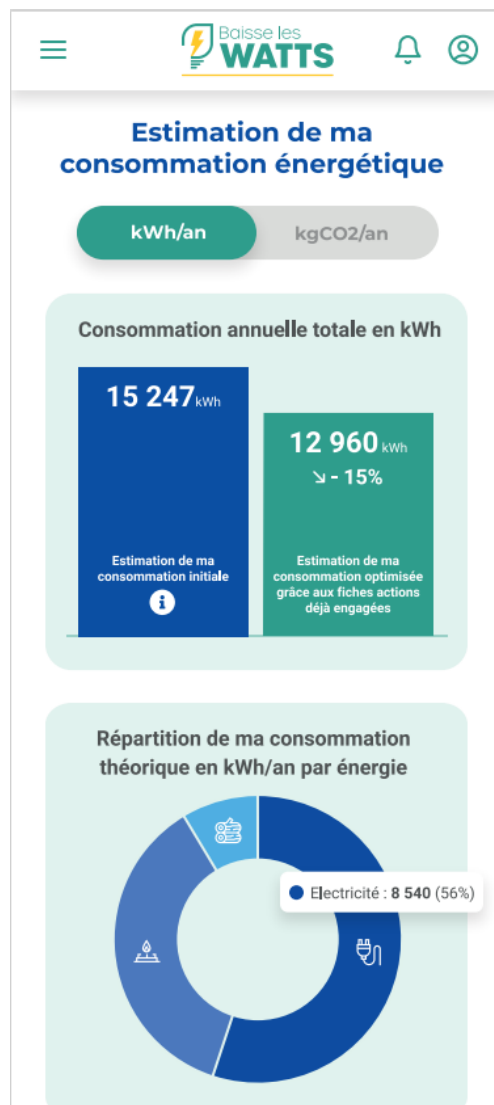
Grands commerces alimentaires (Supermarchés, hyper marchés, ...)

Entreprises de services ^P (Agences bancaires, immobilier, conseil, ...)



^P *Filières prioritaires*

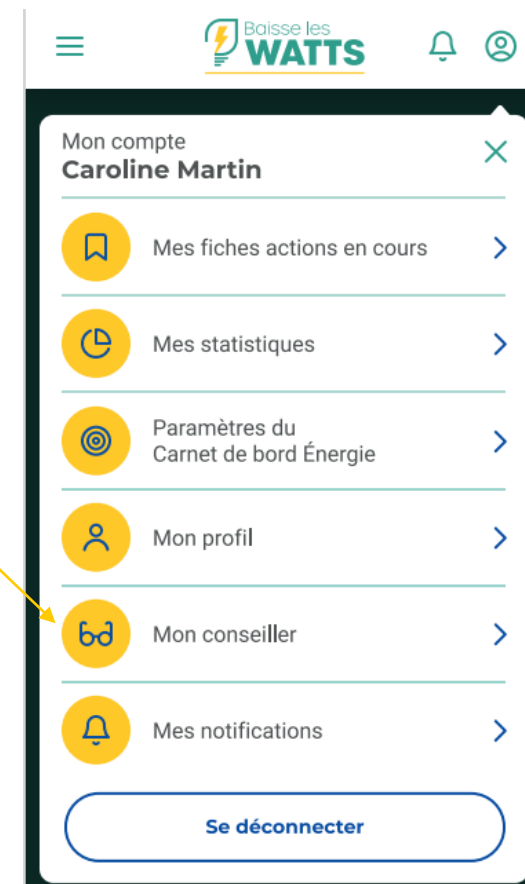
Un Carnet de Bord Énergie enrichi tout au long de 2023



Une **estimation d'économies d'énergie** personnalisée par usage / équipement (à configurer dans le Carnet de Bord)

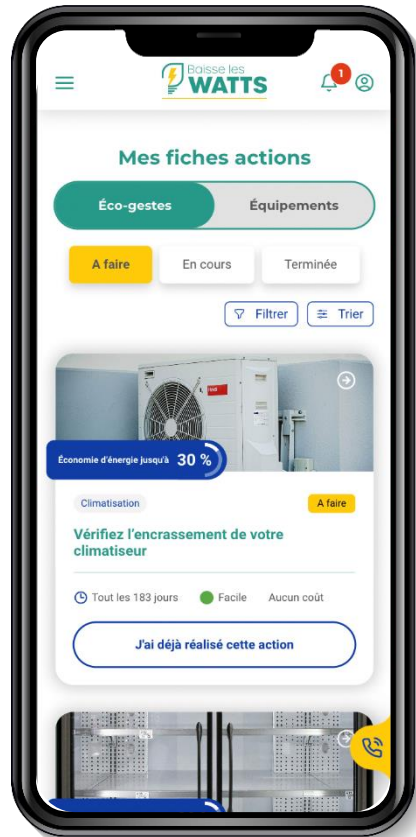


La possibilité d'appeler un **conseiller pour être accompagné.**



Au sein du Carnet de Bord Energie, la consultation de Fiches Actions pour réaliser des écogestes

Des **Fiches Actions** adaptées au profil des bénéficiaires.



Nouvelles fonctionnalités mises en ligne au 31 janvier 2023

- Identifier les consommations, factures et émission de CO2 par énergie, usage et sous-usage.
- Calculer l'impact d'une fiche action engagée et non engagée en kWh, en €, et en émission de CO2 évités.
- Consulter des indicateurs de gain d'économies par action.

Chaque action peut être **engagée et enclencher un suivi.**

Les parcours de formation



- Des **parcours personnalisés** par filière, et **modulables**, selon les besoins et disponibilités des TPE/PME (séances en présentiel* et/ou en distanciel),
- Le **déplacement d'un expert*** pour être **accompagné sur le terrain** (pour les modules en présentiels),
- Des modules de formation riches d'**exemples concrets** (ex : comprendre ma facture et ma consommation, sensibiliser mes équipes et mes clients...) pour comprendre **les enjeux**, les leviers et **encourager les bénéficiaires à passer à l'action.**



Objectifs

A l'issue du parcours de formation l'entreprise doit être :

- **plus autonome** dans sa compréhension de ses consommations,
- disposer des clés pour **maitriser sa consommation d'énergie**,
- en position d'**engager des travaux ou actions** d'efficacité énergétique de manière éclairée.

* Formations en présentiel réalisées par un formateur de

VOS INTERLOCUTEURS

CONTACT POUR LES INSTITUTIONNELS NATIONAUX :

Anne-Lise DELORON

Directrice du marché Rénovation énergétique - Directrice adjointe de l'UA Efficacité énergétique – Branche Services-Courrier-Colis

annelise.deloron@laposte.fr



CONTACT POUR LES INSTITUTIONNELS D'ILE DE France :

Matthieu MORANGE

Délégué développement régional Ile de France groupe La Poste

matthieu.morange@laposte.fr



LIEN POUR LES INSCRIPTIONS ENTREPRISES :

<https://www.baisseswatts.fr/>